

15. Développement Économique – ZAE Polen 2 – Cession du lot n°13 à la Sté DBC immobilier – Burger Factory – Délibération.

Délibération B 2022-12-02-079

Madame Nathalie THIERRY quitte l'assemblée

Rapport

Rapporteur	M. BONHOMME
Nombre de conseillers en exercice	25
Nombre de conseillers présents	16
Nombre de pouvoirs	1
Nombre de votants	17

Monsieur le Président cède la parole à M. Patrice BONHOMME, Vice-Président en charge du Développement Économique, qui indique que le gérant de la Société Civile Immobilière DBC IMMOBILIER a manifesté son intérêt pour acquérir le lot n°13 dans la ZAE POLEN 2 à Eslettes (76 710).

Il souhaite installer l'enseigne normande de restauration « Burger Factory » spécialisée dans la fabrication de burgers à base de produits locaux.

Déjà implantée sur les communes de Bois-Guillaume, Duclair, Mesnil-Esnard notamment, l'installation de « Burger Factory » sur la ZAE POLEN 2 générera la création d'une vingtaine d'emplois.

Le lot n° 13, d'une superficie de 5 230 m², est composé des parcelles cadastrées section ZI n^{os} 63 et 81.

Il est donc proposé de vendre ce bien à la Société Civile Immobilière DBC IMMOBILIER au prix de 45 € HT/m², conformément au prix de vente délibéré en Bureau Communautaire le 26 février 2019, soit 235 350 € HT (282 420 € TTC).

Vu l'estimation du service du Domaine en date du 22 juillet 2021

Vu le plan de commercialisation de la ZAE POLEN 2

Délibération

Après avoir pris connaissance du rapport du Vice- Président et du plan de commercialisation de la ZAE POLEN 2, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- autorise le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires pour la vente à intervenir des parcelles cadastrées section ZI n^{os} 63 et 81 d'une superficie totale de 5 230 m² dans

Accusé de réception en préfecture 2
10440069048-2022-12-02-079-DE
Date de télétransmission : 15/12/2022
Date de réception préfecture : 15/12/2022

la ZAE POLEN 2 sur la commune d'Eslettes (76 710), au profit de la Société Civile Immobilière DBC IMMOBILIER, dont le siège social est situé 152 route de Paris à Mesnil Esnard (76 240). Le montant de la vente s'élève à 235 350 € HT soit 282 420 € TTC ;

- autorise la substitution de toute autre entité juridique dans les mêmes conditions et notamment toutes les sociétés de crédit-bail immobilier ;
- Désigne Maître Desbrueres situé à Isneauville pour la rédaction et la signature de la promesse de vente et de l'acte de vente à intervenir ;
- autorise le Président ou son représentant à engager les recettes correspondantes, ainsi que leur imputation sur le BP 2022.

Nombre de votants	17
Votes pour	17
Votes contre	0
Abstention	0

Pour ampliation conforme,
Le Président de la Communauté,



Éric HERBET



Le secrétaire de séance



Jean-Jacques BOUTET